

■ **Fondation l'hymne aux enfants**, à Chavannes-le-Chêne, CH-550-0174408-2, accueil des enfants atteints du Noma et victimes de la guerre, de la maladie et de toute forme d'atteinte à leur intégrité (FOSC du 05.09.2005, p. 17). Par décision du 8 décembre 2006, le Département des finances du canton de Vaud a révoqué la curatelle de Bernel Alexandre. Collomb Sylviane et Michoud Josiane ne sont plus membres du conseil; leur signature est radiée. Maudoux Jean-Guy, qui n'est plus président, reste membre du conseil et continue à signer collectivement à deux mais désormais sans restriction. Jaquier Martine est nommée présidente et signe désormais individuellement. Vuagniaux Ariane, Coessens Aurélie et Flament Jean-Yves continuent à signer collectivement à deux mais désormais sans restriction. Nouvelle membre du conseil avec signature collective à deux: Barrière Line, de Treycovagnes, à Treytorrens (Payerne).  
Journal no 14205 du 18.12.2006  
(03696026 / CH-550.0.174.408-2)